
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 6 février 2023 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOEL, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, OMA, secrétaire d'arrondissement
Mme Diane BIBEAU, analyste de dossiers

10 - Ouverture de la séance et mot de la mairesse

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

Collègues du conseil,
Mesdames et messieurs,

Avant de débiter cette séance, mes collègues du conseil et moi, tenons à dire à tous les LaSallois d'origine turque et syrienne, que nous sommes de tout cœur avec vous.

Un terrible tremblement de terre survenu ce matin et ses nombreuses répliques ont fait des milliers de morts. Ce bilan ne cesse de s'alourdir. Un très grand nombre de personnes étant piégées sous les bâtiments effondrés qui se comptent par milliers.

Tous ceux qui ont des parents et des amis dans le sud de la Turquie et le nord de la Syrie vivent des moments d'angoisse, dans l'attente de nouvelles.

Toutes nos pensées vous accompagnent.

Opérations de déneigement

Un mot également sur les opérations de déneigement. Nous sommes conscients que le déneigement n'atteindra jamais le niveau de perfection attendu par nos concitoyens, et que cela a pu causer des désagréments pour certains. Ceci dit, les opérations de déneigement sont toujours dans un processus d'amélioration continue. Dans un contexte de changements climatiques, nous sommes soucieux d'apporter des ajustements qui permettront un service optimal en matière de déneigement, malgré les nombreux défis qui se posent.

Le 26 janvier dernier, la Ville de Montréal a déclenché sa troisième opération de chargement de la neige. La deuxième opération d'envergure depuis le début de l'année.

En janvier 2023, il est tombé plus de 95 cm de neige à Montréal. Toute une bordée de neige! À titre comparatif, on n'a eu droit qu'à 41 cm en janvier 2022, soit la moitié moins.

Nos équipes sont prêtes. Elles ont travaillé sans relâche pour sécuriser les 358 km de trottoirs et les 187 km de rues. Soyons solidaires avec les employé(e)s qui ont travaillé très fort, malgré la fatigue, pour retirer la neige et nous redonner accès à nos voies de circulation.

La neige ne peut être retirée en un claquement de doigts. Compte tenu de tous les éléments avec lesquels il nous faut composer (bris d'équipement, voitures mal stationnées, bacs de collecte sur les trottoirs, monticules de neige poussés dans la rue par les déneigeurs privés), il serait techniquement presque impossible de ramasser un tel volume de neige en moins de temps.

Rappel important

De nombreux obstacles se dressent sur la route des équipes de déneigement, ce qui ralentit leur progression.

Pour que nos équipes puissent déneiger plus rapidement, laissez ordures, recyclage et bac brun sur votre terrain et stationnez votre voiture parallèlement au trottoir, à 30 cm de celui-ci.

Ce sont des gestes simples qui aideront nos équipes à effectuer les opérations de déneigement plus efficacement.

Des vidéos sur le déneigement sont disponibles sur nos plateformes numériques. Nous vous invitons à les visionner et à les partager.

Merci de votre précieuse collaboration. Vous contribuez de cette façon à la rapidité des opérations.

CA23 20 0028

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2023 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA23 20 0029**Période de questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Wolde Theoros	Sécurité des enfants à proximité de l'école primaire Laurendeau-Dunton
Gary Carr	Déneigement
Lorraine Beaton	Communications bilingues de l'arrondissement de LaSalle
Sabrina Baillargeon	Déneigement
Mathieu Koenning	Déneigement
Shormila Chowdhury	Déneigement et allègement de taxes pour les propriétaires
Sonja Susnjar	Plan d'urbanisme secteur LaSalle Ouest

10.03

CA23 20 0030**Félicitations - 100 ans de madame Gertrude Hackett**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

QUE le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à Madame Hackett, qui a célébré son centième anniversaire de naissance le 23 janvier 2023.

Avoir cent ans est un événement très spécial, une date historique qui mérite d'être soulignée, bien peu de gens peuvent se vanter d'avoir vécu un siècle, d'avoir pu assister à tant de changements et, dans sa vie, d'avoir accompli autant.

Félicitations Madame Hackett!

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA23 20 0031**Décès - madame Monique Vigneault**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Monique Vigneault.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA23 20 0032

Décès - monsieur Paul Rousselle

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Paul Rousselle survenu le 1^{er} janvier 2023.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA23 20 0033

Mois de l'histoire des Noirs - Reconnaissance aux organismes et hommage à monsieur Todd Smith

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De reconnaître, dans le cadre de la 32^e édition du Mois de l'histoire des Noirs, la contribution d'organismes qui favorisent la participation des membres des communautés noires au développement de LaSalle et rendre hommage à monsieur Todd Smith pour sa contribution au rayonnement des communautés noires.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1228157011

CA23 20 0034

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 16 janvier 2023 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA23 20 0035

Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 18 janvier 2023

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

De déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 18 janvier 2023.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1239255006

CA23 20 0036**Appui à la campagne des Journées de la persévérance scolaire 2023**

ATTENDU QUE la campagne sur les Journées de la persévérance scolaire (JPS) regroupant plusieurs partenaires se tiendra du 13 au 17 février 2023 sur la thématique « L'importance de l'entourage - Nos gestes un + pour leur réussite ! » et que ces journées se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation collective autour de la persévérance et de la réussite scolaire;

ATTENDU QUE l'appui et la présence bienveillante de tous les adultes sont primordiaux dans la réussite scolaire;

ATTENDU QUE les élu(e)s municipaux collaborent aux efforts de la collectivité montréalaise en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative, entre autres à travers le Mouvement Réussite éducative : les élu(e)s s'engagent! de Concertation Montréal;

ATTENDU que les élu(e)s de LaSalle veulent témoigner de leur solidarité et de leur soutien envers les jeunes et l'ensemble des intervenant(e)s du réseau de l'éducation;

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement appuie les Journées de la persévérance scolaire 2023 et sa campagne promotionnelle qui se tiendra du 13 au 17 février 2023.

Adoptée à l'unanimité.

15.01

CA23 20 0037**Contrat à Cardin Julien inc. pour la restauration et la transformation de l'ancien hôtel de ville situé au 13, avenue Strathyre**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 1 473 690,16 \$ taxes incluses (contrat : 1 161 408,47 \$ + contingences: 232 281,69 \$ + incidences : 80 000,00\$) pour des services professionnels pour la restauration et la transformation de l'ancien hôtel de ville situé au 13, avenue Strathyre dans l'arrondissement de LaSalle, en nouveau centre culturel, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Cardin Julien inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 745242 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 1 161 408,47 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1230269002

CA23 20 0038**Contrat à WSP Canada inc. pour des services professionnels LEED pour la restauration et la transformation de l'ancien hôtel de ville**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 128 461,10 \$, taxes incluses (contrat : 107 050,92 \$ + contingences: 21 410,18 \$) pour des services professionnels LEED pour la restauration et la transformation de l'ancien hôtel de ville situé au 13, avenue Strathyre dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à WSP Canada inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 749280 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 107 050,92 \$ taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1230269003

CA23 20 0039

Première année d'option de renouvellement du contrat octroyé à ADT Déménagement et Entreposage inc.

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'exercer la première année d'option de renouvellement du contrat octroyé à ADT Déménagement et Entreposage inc. au montant de 29 244 \$, taxes incluses, pour les services d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de fumigation et de destruction des objets et effets mobiliers récupérés lors de procédures d'éviction sur le territoire de LaSalle dans le cadre de l'appel d'offres 20-18073 pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 selon les mêmes modalités que le contrat d'origine.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1232484002

CA23 20 0040

Contributions financières à sept organismes pour la réalisation d'activités dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder des contributions financières totalisant 4 800 \$ à sept organismes pour les soutenir dans la réalisation d'activités dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs de février 2023 :

L'association canadienne nigérienne de Montréal (1 activité)	500 \$
Association Cornucopia du Canada (1 activité)	500 \$
Bienvenue à l'immigrant (1 activité)	500 \$
Organisation sociale caraïbe de Montréal (1 activité)	500 \$
Centre multiculturel de ressources de LaSalle (2 activités)	800 \$
Accueil pour Immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme (1 activité)	150 \$
Accueil pour Immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme (projet en partenariat avec Bienvenue à l'immigrant - 2 activités)	1 050 \$
Le Conseil des personnes âgées de la communauté noire de Montréal (3 activités)	800 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1238157001

CA23 20 0041**Don des documents élagués par la bibliothèque à des organismes et institutions à but non lucratif**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De remettre aux organismes à but non lucratif et aux institutions et organismes éducatifs les documents élagués par la bibliothèque L'Octogone pour la période de février 2023 à février 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1238749001

CA23 20 0042**Programme d'aménagement et de réfection des jardins communautaires et collectifs publics - Jardins Charles-Nagy**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'autoriser une demande de financement au programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics (PDI-JCCM) pour un projet aux Jardins Charles-Nagy dans l'arrondissement de LaSalle permettant de régler les problèmes de drainages et d'inondation et améliorer l'accessibilité universelle de ceux-ci et mandater le directeur des Travaux publics de l'arrondissement de LaSalle à signer cette demande.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1237151001

CA23 20 0043**Travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures sur le réseau artériel et collectrices de l'arrondissement**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la réalisation des travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) de l'arrondissement LaSalle, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures - réfection mineure de trottoirs 2023.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1237151002

CA23 20 0044**Réalisation des travaux d'aménagement d'une piste cyclable sur l'avenue Dollard entre la rue Salley et le boul. De La Vérendrye**

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la réalisation des travaux d'aménagement d'une piste cyclable sur l'avenue Dollard entre la rue Salley et le boulevard De La Vérendrye, en bordure de la bibliothèque L'Octogone.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1237151003

CA23 20 0045

Demande d'ensemencement à la Fondation de la faune du Québec dans le cadre de la Fête de la pêche

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à déposer une demande d'assistance au programme d'ensemencement pour une relève à la pêche (PERP) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et au Programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) dans le cadre de la Fête de la pêche 2023.

De désigner Marie-Annick Lussier comme responsable du dépôt de la demande.

De permettre aux résidents de pêcher gratuitement et sans permis de pêche les 2, 3 et 4 juin 2023.

D'attester que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèceensemencée.

De permettre aux jeunes âgés de 6 à 17 ans de participer aux ateliers de PÊCHE EN HERBE offerts par la Fondation de la faune du Québec, animés par Héritage Laurentien le samedi 3 juin 2023. Les participants aux ateliers de formation se verront remettre une canne à pêche, ainsi qu'un certificat de pêche valide jusqu'à l'âge de 18 ans.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1238891001

CA23 20 0046

Autorisation à l'école secondaire Dorval-Jean-XXIII - course sur le sentier piétonnier et cycliste du boulevard LaSalle

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser l'école secondaire Dorval-Jean-XXIII à tenir une course sur le sentier piétonnier et cycliste du boulevard LaSalle le vendredi 21 avril 2023 pour la 10^e édition du Grand Défi Lac Saint-Louis.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1237817003

CA23 20 0047

Championnat provincial de Hockey Québec du 13 avril au 16 avril

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser l'Association de hockey Les Couguars de LaSalle à tenir l'événement « championnat provincial de Hockey Québec (Coupe Chevrolet) » du 13 avril au 16 avril 2023 à l'aréna Jacques-Lemaire et à exploiter les kiosques reliés à la vente des produits suivants : boissons alcoolisées, nourriture, billetterie, articles souvenirs.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1237817002

CA23 20 0048

Autorisation de la tenue d'un tournoi de hockey des Anciens de LaSalle - participation financière au programme souvenir

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser les Anciens de LaSalle à tenir l'événement « Tournoi de hockey des Anciens de LaSalle » du 24 au 30 avril 2023 et à vendre des boissons alcoolisées durant l'événement.

D'autoriser l'achat d'une annonce publicitaire de 300 \$ dans le programme souvenir de l'association.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1237817001

CA23 20 0049

Reddition de comptes - novembre et décembre 2022

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 19 novembre au 31 décembre 2022, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour novembre et décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1223035018

CA23 20 0050

Reddition de comptes - janvier 2023

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 20 janvier 2023.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1233035001

CA23 20 0051

Adoption - règlement d'emprunt LAS-0156 pour des travaux de réfection de voirie

Vu les articles 146.1 et 148 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu le paragraphe 2° du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 16 janvier 2023;

Attendu qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2023;

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0156 autorisant un emprunt de 2 132 000 \$ pour des travaux de réfection de voirie dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1229692004

CA23 20 0052

Adoption - règlement d'emprunt LAS-0157 pour la réfection de différents bâtiments

Vu les articles 146.1 et 148 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu le paragraphe 2° du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 16 janvier 2023;

Attendu qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2023;

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0157 autorisant un emprunt de 1 429 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

De décréter la tenue d'un registre afin de soumettre ce règlement à l'approbation des personnes habiles à voter.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1229692005

CA23 20 0053**Adoption - règlement d'emprunt LAS-0158 pour la réfection de parcs et de piscines**

Vu les articles 146.1 et 148 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Vu le paragraphe 2° du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 16 janvier 2023;

Attendu qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2023;

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0158 autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour des travaux de réfection de parcs et de piscines dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1229692006

CA23 20 0054**Regroupement PIIAD**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.04 à 40.08.

D'adopter les points 40.04 à 40.08.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

CA23 20 0055**PIIAD - construction d'une habitation trifamiliale au 149-151, 1^{re} Avenue (lot 1 079 586)**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande CO3003231541), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de construire une habitation trifamiliale au 149-151, 1^{re} Avenue (lot 1 079 586), considérant que le projet :

- préconise une architecture s'apparentant à une typologie architecturale typique du Village des Rapides;
- s'intègre harmonieusement aux bâtiments voisins;
- contribue au rehaussement de la qualité architecturale du milieu d'insertion;
- bonifie considérablement le verdissement du site;

- propose l'aménagement d'une toiture verte;
- respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides).

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1239255005

CA23 20 0056

PIIAD - revêtement extérieur d'un bâtiment commercial situé au 1551, boulevard Shevchenko (lot 1 499 232)

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande TR3003194599), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier le revêtement extérieur d'un bâtiment commercial situé au 1551, boulevard Shevchenko (lot 1 499 232), considérant que le projet :

- s'appuie sur un concept architectural modernisé;
- rehausse la qualité architecturale du bâtiment existant;
- intègre des saillies et des alcôves afin de décomposer le volume du bâtiment;
- inclus des matériaux contemporains et sobres permettant de mettre en valeur certaines caractéristiques architecturales du bâtiment, tout en assurant le respect du cadre bâti environnant;
- respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 19 : Boulevards Shevchenko et Bishop-Power).

Adoptée à l'unanimité

40.05 1239255004

CA23 20 0057

PIIAD - façades d'une habitation unifamiliale située au 146, avenue Stirling (lot 1 929 712)

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande TR3003237914), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier les façades d'une habitation unifamiliale située au 146, avenue Stirling (lot 1 929 712), considérant que le projet :

- rétablit certains traits architecturaux du bâtiment d'origine;
- respecte l'expression architecturale du bâtiment;
- s'intègre de façon harmonieuse aux bâtiments voisins;
- respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 25 : Secteurs et bâtiments patrimoniaux).

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1239255003

CA23 20 0058**PIIAD - construction d'une habitation unifamiliale au 9779, boulevard LaSalle (lot 1 929 503)**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande CO3003230976), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de construire une habitation unifamiliale au 9779, boulevard LaSalle (lot 1 929 503), considérant que le projet :

- s'intègre au milieu environnant en respectant la hauteur, l'implantation, la largeur, le nombre et les niveaux des étages des bâtiments voisins;
- rehausse la qualité architecturale du milieu d'insertion;
- présente un traitement architectural distinctif;
- préconise l'utilisation de matériaux de revêtement nobles sur l'ensemble des façades;
- propose un aménagement paysager travaillé et de qualité;
- veille à la conservation des arbres matures existants et à l'augmentation de la canopée;
- respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitres 14 : Le parcours riverain et 25 : Secteurs et bâtiments patrimoniaux).

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1239255002

CA23 20 0059**PIIAD - modification des ouvertures d'une habitation bifamiliale située au 9755-9757, rue Jeannette (lot 1 929 529)**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande TR3003208453), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier les ouvertures d'une habitation unifamiliale située au 9755-9757, rue Jeannette (lot 1 929 529), considérant que le projet :

- respecte l'expression architecturale du bâtiment;
- s'intègre de façon harmonieuse aux bâtiments voisins;
- respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 27 : Autres secteurs).

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1239255001

CA23 20 0060**Fixer la rémunération des membres du comité consultatif d'urbanisme**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

De fixer la rémunération de chaque membre résident du comité consultatif d'urbanisme à un montant fixe de 50 \$ pour chaque séance à laquelle le membre assiste en conformité avec l'article 2.17 du Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme numéro LAS-0002.

D'autoriser le versement de cette rémunération sur une base annuelle en janvier de l'année qui suit la fin d'un mandat annuel.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1238403001

CA23 20 0061

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1236456002

CA23 20 0062

Levée de la séance

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De lever la séance à 19 h 54.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 mars 2023.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement